

HSBC SFH (France)

Rapport sur la qualité des actifs
Au 30 Septembre 2017

I. Prêts garantis

1) Répartition par catégories de créance, par types de contrepartie et par types de garantie :

Date des données : 31/08/2017

Données en €

Categories de créances	Encours
- Créances commerciales	-
- Crédits à l'exportation	-
- Crédits de trésorerie	-
- Crédits à l'équipement	-
- Crédits investisseurs à l'habitat	5 309 097 294
- Autres crédits	-
	5 309 097 294

Types de contreparties	Encours
- Sociétés non financières et entrepreneurs	-
- Particuliers	5 309 097 294
- Autres	-
	5 309 097 294

Types de garanties	Encours
- Garantie hypothécaires sur un immeuble à usage d'habitation	866 567 546
- Garantie hypothécaires sur un immeuble à usage professionnel	-
- Caution délivrée par un établissement de crédit	4 442 529 749
- Caution délivrée par une entreprise d'assurances	-
- Garantie du Fonds de garantie à l'accession sociale à la propriété	-
	5 309 097 294

L'unique organisme de cautionnement est le Crédit Logement (*cf I.6*)

2) Répartition des encours de prêts garantis par une hypothèque ou par une caution en fonction de leur quotité éligible au refinancement par des ressources privilégiées :

Date des données : 31/08/2017

Données en €

Prêts garantis par une hypothèque sur un immeuble à usage d'habitation

Quotité éligible au refinancement par des ressources privilégiées	Encours
- Capital restant dû à la clôture de l'exercice	812 494 712
- Produit de la quotité définie à l'article R.513.1 du Code monétaire et financier et de la valeur du bien donné en garantie	54 072 833
	866 567 546

Prêts garantis par une caution délivrée par un établissement de crédit

Quotité éligible au refinancement par des ressources privilégiées	Encours
- Capital restant dû à la clôture de l'exercice	4 144 259 564
- Produit de la quotité définie à l'article R.513.1 du Code monétaire et financier et de la valeur du bien donné en garantie	298 270 185
	4 442 529 749

3) Répartition en fonction de l'année de conclusion du contrat de prêt :

Date des données : 31/08/2017 Données en €

Prêts garantis par une hypothèque sur un immeuble à usage d'habitation

Année de conclusion du contrat de prêt	Encours	Nombre de prêts
2002	390 850	26
2003	1 706 507	59
2004	5 338 335	95
2005	21 886 639	229
2006	47 066 102	455
2007	40 563 407	367
2008	36 546 945	309
2009	19 108 490	178
2010	34 354 490	271
2011	42 090 555	325
2012	58 697 610	430
2013	65 734 093	427
2014	109 765 661	641
2015	135 835 676	713
2016	158 885 978	819
2017	88 596 208	473
	866 567 546	5 817

Prêts garantis par une caution délivrée par un établissement de crédit

Année de conclusion du contrat de prêt	Encours	Nombre de prêts
2002	721 823	50
2003	1 681 345	67
2004	3 149 292	72
2005	35 671 928	417
2006	67 971 971	685
2007	36 836 734	403
2008	32 173 321	357
2009	56 283 507	501
2010	98 420 155	783
2011	105 979 806	946
2012	162 992 510	1 338
2013	518 858 087	3 937
2014	557 229 283	3 807
2015	1 037 146 583	6 421
2016	968 418 138	5 483
2017	758 995 265	4 143
	4 442 529 749	29 410

4) Répartition selon la durée résiduelle :

Date des données : 31/08/2017

Données en €

Prêts garantis par une hypothèque sur un immeuble à usage d'habitation

Durée résiduelle (années)	Encours	Nombre de prêts
0	740 742	102
1	2 419 836	88
2	7 446 647	128
3	10 552 115	176
4	14 691 085	217
5	21 089 369	256
6	19 145 950	194
7	32 776 557	279
8	50 773 284	415
9	58 998 472	455
10	50 942 495	376
11	60 586 511	389
12	64 582 998	389
13	88 202 658	504
14	85 468 098	438
15	39 315 743	222
16	40 523 411	200
17	49 549 563	229
18	57 306 919	250
19	51 953 264	235
20	6 907 985	39
21	11 986 683	60
22	5 654 756	28
23	13 105 877	54
24	21 355 147	92
25	491 381	2
	866 567 546	5 817

Prêts garantis par une caution délivrée par un établissement de crédit

Durée résiduelle (années)	Encours	Nombre de prêts
0	1 148 147	201
1	3 563 342	157
2	10 264 193	261
3	30 109 386	586
4	51 785 319	740
5	93 880 390	1 136
6	127 277 989	1 367
7	210 666 679	1 899
8	279 781 121	2 317
9	310 754 441	2 301
10	308 956 251	2 200
11	384 488 540	2 451
12	365 568 622	2 110
13	470 980 541	2 655
14	438 351 692	2 337
15	171 284 321	1 011
16	196 888 446	1 034
17	264 368 210	1 257
18	228 448 825	1 077
19	257 849 464	1 190
20	25 108 180	134
21	30 176 872	160
22	18 473 001	86
23	60 158 939	271
24	98 411 687	454
25	2 151 755	12
26	1 633 394	6
	4 442 529 749	29 410

5) Répartition selon la localisation des biens apportés en garantie par pays :

L'ensemble des biens apportés en garantie est localisé en France.

6) Répartition selon la pondération qui leur est attribué au titre du ratio de couverture des ressources privilégiées :

✓ Prêts garantis par une hypothèque :

Pondération : 100%.

✓ Prêts garantis par un organisme de cautionnement :

Pondération : 100%.

L'unique organisme est le Crédit Logement dont la notation au 30/09/2017 est la suivante :

Organisme d'évaluation	Notation long terme
Moody's	Aa3
DBRS	AAL

7) Répartition des encours de prêts mobilisés par billets à ordres régis par les articles L.313-42 à L.313-49 du Code monétaire et financier selon les critères mentionnés aux 1) à 5).

Néant

II. Exposition sur des personnes publiques

Néant

III. Organisme de titrisation et entités similaires

Néant

IV. Valeurs de remplacement

Au 30/09/2017, les titres et valeurs suffisamment liquides détenus par HSBC SFH (France) sont les suivants :

✓ <u>Trésorerie (comptes nostro) :</u>	122 739 534 €
✓ <u>Cash Collateral :</u>	0 €

V. Remboursements anticipés

Le taux de remboursement anticipé (RA totaux et partiels) retenu pour le calcul des besoins de liquidité à 180 jours est de 19.9% en rythme annualisé (soit 4.64% sur le trimestre).

VI. Risque de taux

Le fonctionnement de HSBC SFH (France) est tel que tant que HSBC France n'est pas en défaut, la structure n'est pas exposée au risque de taux, dans la mesure où les d'Obligations de Financement à l'Habitat, sont parfaitement adossées aux prêts consentis par HSBC SFH (France) à HSBC France.

Dans le cas d'une dégradation de la notation de HSBC France sous A-1 par S&P ou A2 par Moodys, HSBC SFH (France) mettra en place de façon préventive 3 séries d'instruments de couverture (taux et devises)

- Couverture du collatéral transféré à la structure (Swap de l'actif)
- Couverture des obligations de financement à l'habitat (Swap du passif)
- Back to back avec HSBC France

Ainsi, dans le cas d'un défaut de HSBC France, le risque de taux et de change de HSBC SFH (France) sera couvert avec une contrepartie externe bénéficiant d'une notation minimum (A-1 par S&P et A2 par Moodys).

Suite à la modification de la documentation du programme SFH le 24 novembre 2016, le portefeuille de crédits immobiliers apportés en garantie par HSBC France est exclusivement à taux fixe. Par ailleurs, le mécanisme de couverture du risque de taux décrit ci-dessus s'applique à l'ensemble de la structure jusqu'à l'extinction de la dernière tranche spécifiant ce mécanisme dans ses Final Terms, soit la tranche n° 5 expirant le 16 octobre 2023.

VII. Couverture du besoin de liquidité

En référence à l'article R. 513-7 du Code Monétaire et Financier, le calcul du besoin de trésorerie est évalué en transparence, c'est-à-dire en tenant compte non pas des flux prévisionnels des créances inscrites à l'actif de HSBC SFH (France), mais de ceux résultant des actifs reçus à titre de garantie. Sont prises en compte, dans le calcul des flux prévisionnels des actifs reçus à titre de garantie, des hypothèses conformes à l'annexe 2 de l'instruction ACPR 2014-I-17.

Au 30 septembre 2017, les informations sur le besoin de liquidité à 180 jours et les modalités de couverture de celui-ci sont estimées comme suit :

- Situation initiale de trésorerie : 122 739 534 €
- Valeurs de remplacements (cash collatéral) : 0 €
- Flux provenant des actifs apportés en garantie : +688 542 381 €
- Paiement d'intérêts, remboursements de principal des obligations et flux nets afférents aux instruments financiers à terme : -47 500 000 €
- Liquidités provenant de la mobilisation possible de créances immobilières auprès de l'Eurosystème : +581 409 882 €

Les besoins de liquidité à 180 jours sont couverts.

Paris, le 13 Novembre 2017,

M. Guillaume Makowski
Directeur Général de HSBC SFH (France)